



**sepiam**

# MIFID II MEILLEURE EXÉCUTION RTS28 / ARTICLE 65(6) DIVULGATIONS

Pour la période du 01/01/2021 au 31/12/2021

*Edité par Greenwich Dealing – le Série 1 juin 2022*

# CONTENU

Contexte .....	3
Aperçu .....	4
Termes clés .....	5
Actions – Actions et certificats .....	6
Dérivés de taux d'intérêt - Contrats à terme et options admis à la négociation sur un marché réglementé et organisé.....	8
Dérivés sur devises - Contrats à terme et options admis à la négociation sur un marché réglementé et organisé .....	9
Dérivés sur actions - Contrats à terme et options admis à la négociation sur un marché réglementé et organisé .....	10
Produits négociés en bourse – Exchange Traded Funds, Exchange Traded Notes et Exchange Traded Commodities .....	10
Autres instruments .....	11

## CONTEXTE

---

Ce document a été publié par Greenwich Dealing. En tant que table de négociation externe, nous assurons la Réception, et transmission des ordres en vue de leur exécution pour le compte de Sepiam. Les ordres sont transmis auprès de prestataires autorisés par la Gestion (Brokers).

Dans le cadre de la directive sur les marchés d'instruments financiers (« MIFID II »), toutes les entreprises d'investissement sont tenues de publier, sur une base annuelle, des informations sur les 5 principales plates-formes d'exécution utilisées et des informations sur la qualité d'exécution obtenue. MIFID II exige que cette divulgation soit divisée entre deux rapports; Norme technique de réglementation 28 (« RTS 28 ») et article 65, paragraphe 6, du règlement délégué. Lorsqu'une entreprise d'investissement a directement exécuté un ordre sur un lieu d'exécution, l'ordre est saisi sous RTS 28. Lorsque l'entreprise d'investissement a passé un ordre auprès d'un broker ou d'un bureau de négociation affilié, celui-ci est visé à l'article 65, paragraphe 6. Par souci de clarté :

- L'exécution directe (RTS 28) se produit lorsque l'entreprise d'investissement exécute ses propres décisions de négociation sur la base d'une demande de cotation d'une contrepartie de négociation ou exécute un ordre directement contre une plate-forme d'exécution: par exemple, un marché réglementé, un système multilatéral de négociation (MTF), un système organisé de négociation (OTF), un teneur de marché ou un autre fournisseur de liquidité. Lorsqu'une transaction est exécutée via un système de négociation de demande de cotation (RFQ) qui permet aux entreprises d'identifier différents fournisseurs de liquidité avec lesquels l'entreprise peut souhaiter traiter dans le cadre de la transaction, la plate-forme de négociation elle-même est identifiée aux fins des 5 principaux tableaux plutôt que la contrepartie sous-jacente avec laquelle la transaction a été convenue. Afin d'accroître la transparence et de refléter avec précision notre processus de sélection des plates-formes et notre politique et comportement en matière d'exécution des ordres, dans de tels cas, nous divulguons également l'identité des 5 principales contreparties contre lesquelles nous avons le plus souvent exécuté, sur ces plates-formes de négociation.
- Le placement (article 65, paragraphe 6) est l'endroit où l'entreprise d'investissement passe un ordre à une autre entité, telle qu'un broker ou un bureau de négociation affilié, pour qu'il l'exécute, c'est-à-dire « travaille et exécute sur le marché ». Il s'agit du mode d'exécution principalement utilisé pour les actions et où les ordres ont été acheminés en interne vers des bureaux de négociation affiliés dans d'autres emplacements géographiques, afin d'obtenir le meilleur résultat possible pour les clients. Lorsqu'un bureau de négociation affilié apparaît dans les 5 premiers tableaux, pour plus de transparence, nous avons également divulgué des informations supplémentaires sur l'identité des 5 principales contreparties sous-jacentes, avec lesquelles notre bureau de négociation affilié a exécuté des transactions.

En tant que table de négociation de Sepiam, ce document résume et divulgue les cinq principales plateformes d'exécution en termes de volumes de négociation répondant à l'article 65, paragraphe 6.

## APERÇU

---

Greenwich Dealing gère des équipes de négociation centralisées, qui sont responsables de la négociation des instruments financiers MiFID. L'équipe de négociation conclut des transactions avec des contreparties externes en relation avec les décisions d'investissement discrétionnaires prises par Sepiam. L'équipe de négociation de Greenwich a entrepris de négocier les instruments financiers suivants:

« Les instruments financiers vides signifient que l'équipe de Greenwich Trading n'en a pas négocié au cours de la période »

- + **Actions** – Actions et certificats
- + **Titres de créance** - Obligations
- + **Instruments de dette** - Instruments du marché monétaire
- + **Dérivés de taux d'intérêt** - Contrats à terme et options admis à la négociation sur un marché réglementé et organisé
- + **Instruments de dette** - Dérivés de taux d'intérêt - Swaps, contrats à terme et autres dérivés de taux d'intérêt
- + **Dérivés sur devises** - Contrats à terme et options admis à la négociation sur une plate-forme de négociation
- + **Dérivés de devises** - Swaps, contrats à terme et autres dérivés de devises  
Instruments financiers structurés
- + **Dérivés sur actions** - Options et contrats à terme admis à la négociation sur un marché réglementé et organisé
- + **Dérivés sur actions** - Swaps et autres dérivés sur actions



**Dérivés sur matières premières** - Options et contrats à terme admis à la négociation sur une plate-forme de négociation



**Produits négociés en bourse** - Fonds négociés en bourse, billets négociés en bourse et matières premières négociées en bourse



**Autres instruments**



**Opérations de financement sur titres (SFT)**

## TERMES CLÉS

---

Voici les termes clés inclus dans ce rapport avec leurs définitions selon MiFID II:

- Les « plates-formes d'exécution » comprennent les marchés réglementés, les systèmes multilatéraux de négociation, les systèmes de négociation organisés, les teneurs de marché et autres fournisseurs de liquidités;
- « Passif » est défini comme un ordre inscrit dans le carnet d'ordres qui a fourni de la liquidité au marché;
- « Agressif » est défini comme un ordre entré dans le carnet d'ordres qui a pris de la liquidité du marché;
- « Dirigé » fait référence aux circonstances dans lesquelles un client spécifie la plate-forme d'exécution ou la contrepartie de négociation avant l'exécution de l'ordre.

Les rapports Greenwich Dealing ne contiennent pas d'informations sur les ordres passifs / agressifs car la notion de passif / agressif n'est comprise que lorsqu'une entreprise exécute directement sur des plates-formes d'exécution qui exploitent des carnets d'ordres transparents, c'est-à-dire des « ordres entrés dans un carnet d'ordres » et ce mode d'exécution ne s'applique pas à Greenwich Dealing.

# ACTIONS – ACTIONS ET CERTIFICATS REPRÉSENTATIFS

Les ordres d'actions ont été regroupés en fonction des bandes de liquidité de taille de tick qui sont à leur tour basées sur le nombre quotidien moyen de transactions exécutées. Les actions hors EEE sans données sur la taille des ticks ont été incluses dans les « Autres instruments ».

Class of Financial instrument:		<b>Equities – Shares &amp; Depositary Receipts</b>			
Top five venues ranked in terms of trading volumes (descending order)	Proportion of volume traded as a percentage of total in that class	Proportion of orders executed as a percentage of total in that class	Percentage of Passive Orders	Percentage of Aggressive Orders	Percentage of Directed Orders
<b>Tick size Liquidity band 5 and 6 (from 2000 trades per day)</b>					
Kepler Cheuvreux 9695005EOZG9X8IRJD84	<b>61.64%</b>	<b>73.51%</b>	N/A	N/A	N/A
Oddo 9695002I9DJHZ3449O66	38.36%	26.49%	N/A	N/A	N/A
<b>Tick size Liquidity band 3 and 4 (from 80 to 1999 trades per day)</b>					
Kepler Cheuvreux 9695005EOZG9X8IRJD84	<b>70.44%</b>	<b>79.60%</b>	N/A	N/A	N/A
Oddo 9695002I9DJHZ3449O66	28.07%	19.15%	N/A	N/A	N/A
Portzamparc 969500EUUAYIYC9BPF08	0.59%	0.50%	N/A	N/A	N/A
Gilbert Dupont 969500UEQ3U3P21QNJ13	0.56%	0.50%	N/A	N/A	N/A
CM CIC 969500UNUWK5DD7J8P53	0.34%	0.25%	N/A	N/A	N/A
<b>Tick size Liquidity band 1 and 2 (from 0 to 79 trades per day)</b>					
Kepler Cheuvreux 9695005EOZG9X8IRJD84	<b>76.71%</b>	<b>72.99%</b>	N/A	N/A	N/A
Oddo 9695002I9DJHZ3449O66	22.86%	26.44%	N/A	N/A	N/A
CM CIC 969500UNUWK5DD7J8P53	0.43%	0.57%	N/A	N/A	N/A

SEPIAM détermine l'importance relative de chaque facteur d'exécution à la lumière des critères suivants :

- les caractéristiques de chaque fonds, y compris et la stratégie d'investissement détaillée à l'annexe 9 de l'accord RTO.
- la nature de l'ordre;
- les caractéristiques des instruments financiers qui font l'objet de cet ordre; tenir compte de la liquidité du marché

Dans le cours normal des affaires, le prix aura une importance relativement élevée. Cependant, la valeur globale d'une transaction particulière peut être affectée par les autres facteurs énumérés ci-dessus. La diversité des marchés et des instruments financiers et le type d'ordres de fonds pouvant être passés auprès de SEPIAM signifient que différents facteurs devront être pris en compte. Sur certains marchés, la volatilité des prix peut signifier que la rapidité d'exécution est une priorité, tandis que, sur d'autres marchés à faible liquidité, le fait d'exécuter peut lui-même constituer la meilleure exécution (blocs). Dans d'autres cas, le choix des courtiers peut être limité (même dans la mesure où il ne peut y avoir qu'une seule plateforme/marché sur laquelle les ordres peuvent être exécutés) en raison de la nature d'un ordre ou des instructions spécifiques d'un client (mandat)

La sélection de la Contrepartie a été faite conformément aux facteurs décrits ci-dessus.

# DÉRIVÉS DE TAUX D'INTÉRÊT - CONTRATS À TERME ET OPTIONS

ADMIS À LA NÉGOCIATION SUR UNE PLATE-FORME DE NÉGOCIATION

Class of Financial instrument: <b>INTEREST RATES DERIVATIVES</b> - Futures and options admitted to trading on a trading venue					
Top five venues ranked in terms of trading volumes (descending order)	Proportion of volume traded as a percentage of total in that class	Proportion of orders executed as a percentage of total in that class	Percentage of Passive Orders	Percentage of Aggressive Orders	Percentage of Directed Orders
CACEIS 96950023SCR9X9F3L662	<b>100.00%</b>	<b>100.00%</b>	N/A	N/A	N/A

SEPIAM détermine l'importance relative de chaque facteur d'exécution à la lumière des critères suivants :

- les caractéristiques du Fonds, y compris la stratégie d'investissement détaillée à l'annexe 9 de l'accord RTO.
- la nature de l'ordre; nouvelle position, ou « roller » une position,...
- les caractéristiques des instruments financiers qui font l'objet de cet ordre; et

Dans le cours normal des affaires, le prix aura une importance relativement élevée. Cependant, la valeur globale d'une transaction particulière peut être affectée par les autres facteurs énumérés ci-dessus. La diversité des marchés et des instruments financiers et le type d'ordres de fonds pouvant être passés auprès de SEPIAM signifient que différents facteurs devront être pris en compte. Sur certains marchés, la volatilité des prix peut signifier que la rapidité d'exécution est une priorité, tandis que, sur d'autres marchés à faible liquidité, le fait d'exécuter peut lui-même constituer la meilleure exécution.

La sélection de la Contrepartie a été faite conformément aux facteurs décrits ci-dessus. CACEIS offre l'exécution et la compensation à des prix très compétitifs.



## DÉRIVÉS DE DEVISES - CONTRATS À TERME ET OPTIONS

Class of Financial instrument:		<b>CURRENCY DERIVATIVES</b> - Futures and options admitted to trading on a trading venue			
Top five venues ranked in terms of trading volumes (descending order)	Proportion of volume traded as a percentage of total in that class	Proportion of orders executed as a percentage of total in that class	Percentage of Passive Orders	Percentage of Aggressive Orders	Percentage of Directed Orders
CACEIS 96950023SCR9X9F3L662	<b>100.00%</b>	<b>100.00%</b>	N/A	N/A	N/A

SEPIAM détermine l'importance relative de chaque facteur d'exécution à la lumière des critères suivants :

- les caractéristiques du Fonds, y compris la stratégie d'investissement détaillée à l'annexe 9 de l'accord RTO.
- la nature de l'ordre; nouvelle position, le roll,...
- les caractéristiques des instruments financiers qui font l'objet de cet ordre;

En règle générale, le prix aura une importance relativement élevée. Cependant, la valeur globale d'une transaction particulière peut être affectée par les autres facteurs énumérés ci-dessus. La diversité des marchés et des instruments financiers et le type d'ordres de fonds pouvant être passés auprès de SEPIAM signifient que différents facteurs devront être pris en compte. Sur certains marchés, la volatilité des prix peut signifier que la rapidité d'exécution est une priorité, tandis que, sur d'autres marchés à faible liquidité, le fait d'exécuter peut lui-même constituer la meilleure exécution.

La sélection de la Contrepartie a été faite conformément aux facteurs décrits ci-dessus. CACEIS offre l'exécution et la compensation à des prix très compétitifs.

# DÉRIVÉS SUR ACTIONS – CONTRATS À TERME ET OPTIONS

Class of Financial instrument: <b><u>EQUITY DERIVATIVES</u></b> - Options and futures admitted to trading on a trading venue					
Top five venues ranked in terms of trading volumes (descending order)	Proportion of volume traded as a percentage of total in that class	Proportion of orders executed as a percentage of total in that class	Percentage of Passive Orders	Percentage of Aggressive Orders	Percentage of Directed Orders
Caceis 9695002I9DJHZ3449O66	<b>100.00%</b>	<b>100.00%</b>	N/A	N/A	N/A

SEPIAM détermine l'importance relative de chaque facteur d'exécution à la lumière des critères suivants :

- les caractéristiques du Fonds, y compris la stratégie d'investissement détaillée à l'annexe 9 de l'accord RTO.
- la nature de l'ordre; nouvelle position, le roll,...
- les caractéristiques des instruments financiers qui font l'objet de cet ordre;

En règle générale, le prix aura une importance relativement élevée. Cependant, la valeur globale d'une transaction particulière peut être affectée par les autres facteurs énumérés ci-dessus. La diversité des marchés et des instruments financiers et le type d'ordres de fonds pouvant être passés auprès de SEPIAM signifient que différents facteurs devront être pris en compte. Sur certains marchés, la volatilité des prix peut signifier que la rapidité d'exécution est une priorité, tandis que, sur d'autres marchés à faible liquidité, le fait d'exécuter peut lui-même constituer la meilleure exécution.

La sélection de la Contrepartie a été faite conformément aux facteurs décrits ci-dessus. CACEIS offre l'exécution et la compensation à des prix très compétitifs.

## PRODUITS NÉGOCIÉS EN BOURSE – Exchange traded funds (ETF), Exchange traded notes (ETN) and Exchange traded commodities (ETC)

Class of Financial instrument: <b>Exchange Traded Products</b>					
Top five venues ranked in terms of trading volumes (descending order)	Proportion of volume traded as a percentage of total in that class	Proportion of orders executed as a percentage of total in that class	Percentage of Passive Orders	Percentage of Aggressive Orders	Percentage of Directed Orders
<b>Kepler Cheuvreux</b> 9695005EOZG9X8IRJD84	<b>37.11%</b>	<b>37.93%</b>	N/A	N/A	N/A
<b>Aurel BGC</b> 5RJTDGZG4559ESIYLD31	30.60%	25.43%	N/A	N/A	N/A
<b>Oddo</b> 9695002I9DJHZ3449O66	24.11%	28.88%	N/A	N/A	N/A
<b>Tradition</b> 969500ULCOY1IG0A4O72	8.17%	7.76%	N/A	N/A	N/A

Sepiam détermine l'importance relative de chaque facteur d'exécution à la lumière des critères suivants :

- les caractéristiques de chaque fonds, y compris et la stratégie d'investissement détaillée à l'annexe 9 de l'accord RTO.
- la nature de l'ordre;
- les caractéristiques des instruments financiers qui font l'objet de cet ordre en tenant compte de la liquidité du marché

En règle générale, le prix aura une importance relativement élevée. Cependant, la valeur globale d'une transaction particulière peut être affectée par les autres facteurs énumérés ci-dessus. La diversité des marchés et des instruments financiers et le type d'ordres de fonds pouvant être passés auprès de SEPIAM signifient que différents facteurs devront être pris en compte. Sur certains marchés, la volatilité des prix peut signifier que la rapidité d'exécution est une priorité, tandis que, sur d'autres marchés à faible liquidité, le fait d'exécuter peut lui-même constituer la meilleure exécution. Dans d'autres cas, le choix des brokers peut être limité (même dans la mesure où il ne peut y avoir qu'une seule plateforme/marché sur laquelle les ordres peuvent être exécutés) en raison de la nature d'un ordre.

## AUTRES INSTRUMENTS

Cette partie concerne les actions hors Espace Economique Européen notamment.

Class of Financial instrument: <i>Other instruments : <u>EQUITY CASH</u></i>					
Top five venues ranked in terms of trading volumes (descending order)	Proportion of volume traded as a percentage of total in that class	Proportion of orders executed as a percentage of total in that class	Percentage of Passive Orders	Percentage of Aggressive Orders	Percentage of Directed Orders
<b>Aurel BGC</b> 5RJTDGZG4559ESIYLD31	<b>43.18%</b>	<b>23.08%</b>	N/A	N/A	N/A
<b>Oddo</b> 9695002I9DJHZ3449O66	41.22%	46.15%	N/A	N/A	N/A
<b>Kepler Cheuvreux</b> 9695005EOZG9X8IRJD84	15.60%	30.77%	N/A	N/A	N/A

Sepiam détermine l'importance relative de chaque facteur d'exécution à la lumière des critères suivants :

- les caractéristiques de chaque fonds, y compris et la stratégie d'investissement détaillée à l'annexe 9 de l'accord RTO.
- la nature de l'ordre ;
- les caractéristiques des instruments financiers qui font l'objet de cet ordre en tenant compte de la liquidité du marché

En règle générale, le prix aura une importance relativement élevée. Cependant, la valeur globale d'une transaction particulière peut être affectée par les autres facteurs énumérés ci-dessus. La diversité des marchés et des instruments financiers et le type d'ordres de fonds pouvant être passés auprès de SEPIAM signifient que différents facteurs devront être pris en compte. Sur certains marchés, la volatilité des prix peut signifier que la rapidité d'exécution est une priorité, tandis que, sur d'autres marchés à faible liquidité, le fait d'exécuter peut lui-même constituer la meilleure exécution. Dans d'autres cas, le choix des brokers peut être limité (même dans la mesure où il ne peut y avoir qu'une seule plateforme/marché sur laquelle les ordres peuvent être exécutés) en raison de la nature d'un ordre.

La sélection de la Contrepartie a été faite conformément aux facteurs décrits ci-dessus.

# CONTACT

**Franck Chatillon**

Fondateur, Associé directeur

Téléphone: +41 22 317 40 91

**Germain Carton**

Gestionnaire des  
transactions

*Greenwich Dealing Trading Group SA  
10, rue de la tour-maitresse 1204 Genève - Suisse  
Enregistré au "registre du commerce de Genève" sous le numéro:  
14972 (numéro d'alimentation CH-660.2.384.013-3).*